

RAPPORT D'ACTIVITES

2022



**Fédération Libre
d'Associations soutenant
l'Emancipation,
les Apprentissages
et la Professionnalisation**

*Soutenir au quotidien
Rassembler au pluriel*



PMTIC

ILI
Initiative Locale
D'insertion



Table des matières

Table des matières	2
Introduction	4
1. ALEAP en 2022	5
1.1 Photographie	5
1.2 Faits marquants	7
1.2.1 Accueil de nouvelles collègues	7
1.2.2 Membres : nouvelles adhésions et départ (SEL)	7
1.2.3 L'Assemblée thématique et festive fait la part belle à « l'après » Covid	7
1.2.4 Représenter et défendre	8
1.2.5 Ouverture de la fédération	9
1.2.6 Renouvellement des agréments CISP.....	10
2 Missions ANTICIPER – DEFENDRE – REPRESENTER	11
2.1 Représenter et défendre nos membres CISP, PMTIC et ILI au sein de diverses instances et lieux de concertations	11
2.2 Construire des positionnements au sein d'ALEAP	12
2.2.1 GT Veille Politique d'ALEAP	12
2.3 Représenter dans des lieux spécifiques	13
2.3.1 Rédacteur en chef de la revue l'Essor au sein de l'Interfédé	13
2.3.2 COMAC/ PRW - Plan de Relance pour la Wallonie – PRW	13
2.3.3 GT analyses et études.....	14
2.3.4 GT commu	15
2.3.5 Représentation PMTIC (via l'Interfédé).....	15
2.3.6 Formations à l'Interfédération	15
2.3.7 PRW : label, référentiel, VDC.....	16
2.4 ILI	17
2.4.1 Concertation des fédérations.....	17
2.5 Acteurs du numérique	17
2.5.1 Concertation Interfédération	17
2.6 Acteurs de l'économie sociale	18
2.6.1 ConcertES	18
2.6.2 SAW-B.....	18
2.6.3 CWES	18
2.7 Concertation sociale	18
2.7.1 AG-CA FESEFA.....	18
2.7.2 Fonds MS.....	19
3 Missions INFORMER – COMMUNIQUER – CONSEILLER – ACCOMPAGNER – REGROUPER	20
3.1 Activités transversales	20
3.1.1 Accompagnement des centres.....	20
3.1.2 Appui technique – helpdesk.....	20
3.1.3 Newsletters et notes d'information	21
3.1.4 GT 20 ans.....	21
3.1.5 Gt Mobilité	22
3.2 Activités par secteur	23
3.2.1 CISP.....	23

3.2.2	ILI : GT, notes,	25
3.2.3	PMTIC : GT, notes,	26
3.2.4	Economie sociale.....	26
4	Missions INNOVER – DEVELOPPER	27
4.1	Evaluation de l’impact social.....	27
4.1.1	DENIS.....	27
4.1.2	Bourses d’évaluation d’impact social.....	27
4.1.3	VALORISES.....	27
4.2	Espaces VENTURE.....	28
4.3	Politique concertée de formation	28
4.4	Label CISP- Appel à projets	29
4.5	Projets européens	29
	Perspectives 2023.....	30

Introduction

Une nouvelle année s'est achevée, une année à nouveau riche en projets, en événements et en actions concrètes pour renforcer l'insertion de nos stagiaires. Après deux années marquées par les vagues successives de COVID-19, de fermeture ou de report d'activités pour raisons sanitaires, nous avons enfin pu reprendre notre rythme de croisière. Enfin quand je dis rythme de croisière, c'est un peu sarcastique... En effet, force-nous est de constater que malgré la « fin » de la pandémie, les stagiaires ont des difficultés à réintégrer nos centres de formation. Il sera d'ailleurs utile de s'interroger davantage sur ce que l'on pourrait qualifier d'un phénomène de désaffiliation.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres, des administrateurs-trices, de l'équipe et d'Ann qui ont chacun(e)s à leur niveau participé à l'élaboration de nouvelles actions et continué les travaux engagés les années précédentes. Vos efforts constants pour répondre aux besoins de nos publics, de nos membres engagés dans une démarche d'insertion, font une nouvelle fois preuve de la force de notre fédération.

Dans la continuité des réflexions menées depuis maintenant quelques années, de nouvelles orientations stratégiques ont ainsi vu le jour, c'est ainsi qu'une modification de nos statuts permet aujourd'hui d'intégrer plus largement au sein d'ALEAP des associations mettant en œuvre des actions d'insertion, d'intégration et d'économie sociale (ILI, PMTIC, ...). Ceci conduira rapidement nos équipes à requestionner le plan d'action, l'organisation interne tant en termes d'actions concrètes que de compétences à acquérir ou valoriser ; ouvrant également des perspectives quant aux engagements futurs.

2022, fût aussi une année d'intense réflexion, la perspective d'un nouvel agrément conduisant pas mal d'entre vous à envisager des modifications ou des demandes de filières nouvelles et complémentaires afin de répondre au mieux aux besoins des bénéficiaires. Ce sans compter sur les modifications de dernières minutes apportées par le Cabinet et qui modifiaient singulièrement les années prises en compte pour calculer les heures agréées, entraînant par là même une insécurité fonctionnelle et financière chez beaucoup d'entre vous.

Ce fût aussi l'année du désormais bien connu Plan de relance concocté par nos édiles, avec son lot d'appels à projets (label qualité, renforcement des parcours, renforcement psychosocial, VDC, ...). Ceci nous permettra à terme d'encore affiner nos démarches, faire reconnaître la force et la qualité de notre secteur. Notons également dans ce cadre l'engagement d'une travailleuse supplémentaire au sein de la structure.

« Il ne faut pas penser à l'objectif à atteindre, il faut seulement penser à avancer. C'est ainsi, à force d'avancer, qu'on atteint ou qu'on double ses objectifs sans même sans apercevoir ».

Bernard WERBER

Fred Andrien, Président

1. ALEAP en 2022

1.1 Photographie

Les membres d'Aleap

Au 31/12/2022, la fédération comptait 33 membres, nous apprenions fin de l'année, que Solidarité Emploi Logement (SEL) de Ciney fusionnait avec le Centre Européen du Travail (CET) lors du renouvellement d'agrément.

Nos membres, répartis sur tout le territoire de la Wallonie, **représentent donc** 33 CISP¹ qui totalisent 21 filières DéFI² et 17 filières EFT³ - dont 6 centres proposant les 2 cadres méthodologiques - mais également 9 ILI et 6 opérateurs de formation de base au numérique (PMTIC).

Ensemble en 2022, ils ont employé plus de 600 personnes, assuré près de 1 100 000 heures de formation, des dizaines de modules PMTIC comme ILI et accompagné près de 3000 stagiaires en CISP et plusieurs centaines de stagiaires en PMTIC et ILI dans leurs parcours d'intégration, d'insertion sociale et professionnelle.

La diversité des formations proposées par ces asbl va de la formation aux métiers du bâtiment, au travail du bois, à l'horticulture, aux travaux forestiers, aux métiers du nettoyage, aux métiers de service aux personnes, aux métiers de l'alimentation (commis de cuisine, boulangerie, ...), en passant par la couture, la bureautique, l'informatique, la vente, français langue étrangère, remise à niveau, la citoyenneté, etc).

L'assemblée Générale

Elle s'est réunie 6 fois en 2022, dont le 1er juin pour l'AG statutaire et le 07 octobre pour l'AG thématique et festive qui s'est déroulée chez Step Métiers à Liège autour du thème « Garder le cap, construire l'après! Covid, climat, inflation ... Et si on passait du « comment réagir » au « comment construire »? ».

Le 15 février fut la dernière AG à se tenir en visioconférence, les conditions sanitaires s'améliorant par après. Celle du 26 avril fut plus particulièrement dédiée aux propositions de modifications des statuts, de la Charte, du ROI, du nom d'Aleap et à l'élargissement de la fédération à d'autres associations qui développent ou soutiennent des actions d'insertion sociale, socioprofessionnelle ou d'intégration, et/ou qui interviennent dans le champ de l'économie sociale.

Le Conseil d'Administration

Il porte la responsabilité pour l'ensemble de la gestion et de l'administration de la fédération et à ce titre, détermine les objectifs et actions dans le cadre des missions de la fédération. Il s'est réuni 7 fois en 2022. Lors des réunions, il a abordé tant des matières liées à l'actualité interne à ALEAP (l'équipe, la GRH, les locaux, les travaux menés pour les membres, l'instruction de la réflexion sur l'élargissement de la fédération, les comptes, etc.), que les matières sectorielles et patronales afin de baliser et soutenir les mandats de nos représentants dans les instances externes (IF, Fesefa, ...) et d'instruire des matières externes en vue de leur présentation à l'AG d'ALEAP.

L'équipe

En 2022, l'équipe a connu deux départs : celui de Charlotte Spitaels (chargée de missions) et Bernadette Gilon (en maladie de longue durée, arrivée à l'âge de la pension) et deux arrivées : celles de Marie Ledent et Audrey Thény. L'équipe au 31/12/2022 se compose donc de 7 personnes (6.15 ETP) : Ann Paquet (directrice), Véronique Dupont (chargée de missions pédagogiques), Juliette Villez (chargée de missions), Liliane Lebon (chargée de missions), Françoise Oger (chargée de missions techniques et administratives), Marie Ledent (chargée de missions pédagogiques) et Audrey Thény (chargée de projets dans le cadre du Plan de Relance).

¹ Centre d'Insertion SocioProfessionnelle

² Démarche de Formation et d'Insertion

³ Entreprise de Formation par le Travail

Liste des membres au 31/12/2022

ACCUEIL ET PROMOTION DES IMMIGRES (DéFI)	ISOCELE (EFT)
AIDE SOCIALE AUX JUSTICIABLES (DéFI)	JEFAR (EFT et DéFI)
APIDES (EFT)	LA HALLE DE HAN (EFT et DéFI)
AVANTI (DéFI)	LA TOUPIE (EFT)
CADRECI (DéFI)	LE BRIC (EFT)
CAP TERRE (EFT)	LE CODEF (DéFI)
CENSE EQUI'VOC (DéFI)	LE GERMOIR (EFT)
CHARLEMAGNE (EFT)	L'ESSOR (EFT)
COLLECTIF DES FEMMES (DéFI)	LE MIROIR VAGABOND (DéFI)
CRABE (EFT et DéFI)	LE PONT (EFT)
CYNORHODON (EFT)	MICROBUS (DéFI)
EDIT (DéFI)	QUELQUE CHOSE A FAIRE (EFT)
ESPACES (EFT et DéFI)	RTA (DéFI)
EVA (DéFI)	SAFSB (département : Créaform et Structure) (DéFI)
FORMA (EFT)	SOFFT - ASBL CVFE (DéFI)
GABS (DéFI)	STEP METIERS (EFT et DéFI)
INITIATIVE FORMATION INSERTION (DéFI)	



Pour plus de renseignements, nous vous invitons à visiter le site www.aleap.be

1.2 Faits marquants

1.2.1 Accueil de nouvelles collègues

Dans le cadre du plan de relance pour la Wallonie des moyens substantiels ont été dédiés à l'Interfédération et aux fédérations pour soutenir le secteur des CISP en vue de mettre en œuvre le développement de la démarche référentielle, le parcours de renforcement des compétences des stagiaires (via notamment la validation des compétences) et l'élaboration d'un Label qualité pertinent au sein du secteur CISP. Dans ce cadre, ALEAP a engagé une chargée de projet qui accompagnera les centres d'ALEAP dans le cadre de ces axes en collaboration avec les autres chargés de projets des fédérations en coordination par l'Interfédération. Il s'agit de Audrey Thény. Par ailleurs, le départ à la pension de Véronique Dupont se préparant pour début 2023, nous avons eu à cœur d'assurer une transition sur les matières pédagogiques portées pour les membres d'ALEAP en engageant dès février 2022, une nouvelle chargée de missions sociopédagogiques, Marie Ledent, qui assurera la transition jusqu'au départ de Véronique.

1.2.2 Membres : nouvelles adhésions et départ (SEL)

En 2022, nous n'avons pas accueilli de nouveaux membres bien que plusieurs de nos CISP également reconnus comme opérateurs ILI et/ou PMTIC aient choisi aussi de rejoindre notre fédération en s'affiliant à ALEAP pour ces secteurs-là aussi dès après que les statuts aient été modifiés pour élargir les missions de la fédération. Nous avons donc ainsi accueilli 9 associations agréées ou couvertes par un appel à projet « ILI » et 6 associations agréées « PMTIC ». Ce qui porte donc effectivement le nombre d'affiliés à notre fédération à 48 membres (33 CISP, 9 ILI et 6 PMTIC).

En toute fin d'année, l'asbl SEL nous a annoncé avoir entamé une procédure de fusion avec un CISP d'une autre fédération. Cette procédure sera validée au terme de la procédure de fusion et de réagrément du CISP. SEL n'existera donc plus en tant qu'entité au 1/01/2023 ce qui conduira, de facto, notre fédération à 32 membres CISP en 2023.

1.2.3 L'Assemblée thématique et festive fait la part belle à « l'après » Covid

Le 7 octobre 2022, nous étions 199 à bénéficier de l'extraordinaire accueil de Step Métiers lors d'un rassemblement autour de la question suivante : « Comment faire des crises que nous traversons des opportunités pour les CISP ? »

En petits groupes, riches en échanges, nous avons abordé cette thématique :

- Sous différentes facettes : le pédagogique, le psychosocial, le numérique et le digital, la logistique et l'organisationnel en équipe, la communication, les débouchés économiques, le recrutement et l'ancrage stagiaires, et finalement les partenaires ;
- Et au travers de 4 grandes questions : qu'avons-nous appris, qu'avons-nous mis en place, que souhaitons-nous garder, de quoi avons-nous besoin ?

Afin de mobiliser les intelligences multiples et de libérer la parole de tous par l'utilisation de techniques créatives, les fruits de cette réflexion ont ensuite été traduits dans des productions variées et de qualité : en matériaux de récupération, sous forme musicale, de peinture, de collage, de vidéo et de toutes sortes d'autres techniques. Après un excellent repas inspiré de la Food Street, les productions ont été présentées en plénière avant la clôture de l'évènement.



L'ensemble de ce travail a permis de dégager les grandes lignes de nos projets, points d'attention et enjeux que nous avons détaillés dans un rapport.

Le rapport, la vidéo réalisée à cette occasion par RTA, ainsi qu'un reportage photos sont disponibles sur notre site internet : [Publications - Aleap](#) Ils mettent en avant le fil conducteur de la journée, son côté participatif et créatif, ainsi que les idées et les pistes avancées pour sortir de nos difficultés.

Vous constaterez que la question du numérique est régulièrement abordée. Ce n'est pas étonnant au vu de la période Covid que nous avons traversée en 2020, 2021 et 2022 partiellement, avec un confinement obligatoire qui nous a imposé un changement de nos habitudes de travail.

Rien n'étant jamais parfait, retenons pour une prochaine fois, la possibilité d'enrichir le débat par la présence d'experts et de réfléchir à une plénière renforçant notre sentiment d'appartenance à une communauté de pratiques et de valeurs au travers d'une création collective sans oublier de préserver pour autant le côté « convivial et festif » spécificité de ce moment chez ALEAP.

1.2.4 Représenter et défendre

Parmi les missions définies d'ALEAP il s'agit de représenter et défendre nos membres dans différents lieux où nous pouvons porter les positions de la fédération. C'est ainsi que cette année, nous avons participé, tant sur les axes CISP, que ILI et PMTIC à divers lieux où les positions des membres d'ALEAP dans ces matières peuvent être défendues : Interfédé, ConcertES, FESEFA, concertations politiques, etc...

Ainsi dans le cadre de l'Interfédé nos interventions se sont traduites via la participations à divers GT (commu, péda, analyses et études,...) et instances (AG, CA, GT politiques, Com péda, GT péda, commission CISP,...), au comité de rédaction de l'Essor, au GT orientation, au suivi des matières liées à la validation des compétences, au GEP construction, à la concertation Forem pour le suivi de la mise en oeuvre du décret accompagnement ainsi qu'une représentation au GT interopérabilité relatif à la réforme de l'accompagnement et au balisage des données qui seront échangées avec le Forem, mais c'est aussi notre participation actives à diverses analyses et/ou mandat à la demande du CA de l'Interfédé (exemple : analyse du projet de réforme Art 60, réforme PMTIC,...)

ALEAP a aussi mené une participation active dans les travaux menés autour des questions de validation des compétences, notamment dans le cadre des concertations avec le CDVC et ses partenaires mais aussi pour la réalisation (remise à jour) du Guide de la validation des compétences.

ALEAP a également pris part au nom de l'Interfédé aux travaux menés par le SPW et l'OCDE sur l'analyse des difficultés de mise en oeuvre des partenariats. A la demande de l'Interfédé, ALEAP a suivi tous les travaux préparatoires menés dans le cadre du projet PARS 2 portés par le SPW et menés par l'OCDE visant à identifier les obstacles administratifs, législatifs et financiers aux partenariats entre CISP et autres opérateurs. Ces travaux visent à définir des recommandations de l'OCDE pour la Wallonie.

ALEAP a également été active via la participation d'un des membres de son équipe dans les travaux du GT analyses et études au sein de l'Interfédé. C'est ainsi qu'elle a participé activement aux travaux de l'étude RASTA, tout comme l'un ou l'autre des CISP d'ALEAP impliqués dans la démarche de l'étude.

ALEAP a également participé activement aux travaux du GT juristes de l'Interfédé qui vise à instruire diverses questions qui impactent les CISP en lien avec l'évolution des législations sectorielles.

Ainsi qu'aux travaux menés dans le cadre du GT communication de l'Interfédé en vue de préparer une action de communication spécifique en début 2023.

Par ailleurs, ALEAP comme membre de SAW-B suit leurs travaux sur les clauses sociales dans les marchés publics) et comme membre de ConcertES participe à divers travaux impactant les CISP (GT communication de ConcertES, projet DENIS et VALORISES, porte un mandat de suppléant au CWES,...).



1.2.5 Ouverture de la fédération

Depuis plusieurs années, ALEAP réfléchit ponctuellement à l'opportunité d'ouvrir son action à d'autres acteurs que les CISP. Durant l'année 2021, plusieurs moments de concertation ont eu lieu afin d'échanger avec les membres dans le but de baliser et finaliser concrètement cet élargissement de la fédération.

Une AG spécifique pour échanger et débattre sur les projets de modification des statuts, du ROI et de la Charte d'ALEAP a eu lieu le 15 février 2022, suivie d'une période d'échanges et de réflexion par mail avec les membres pour recueillir les remarques, corrections, conseils, avis de leurs instances, etc.... à apporter au projets de textes.

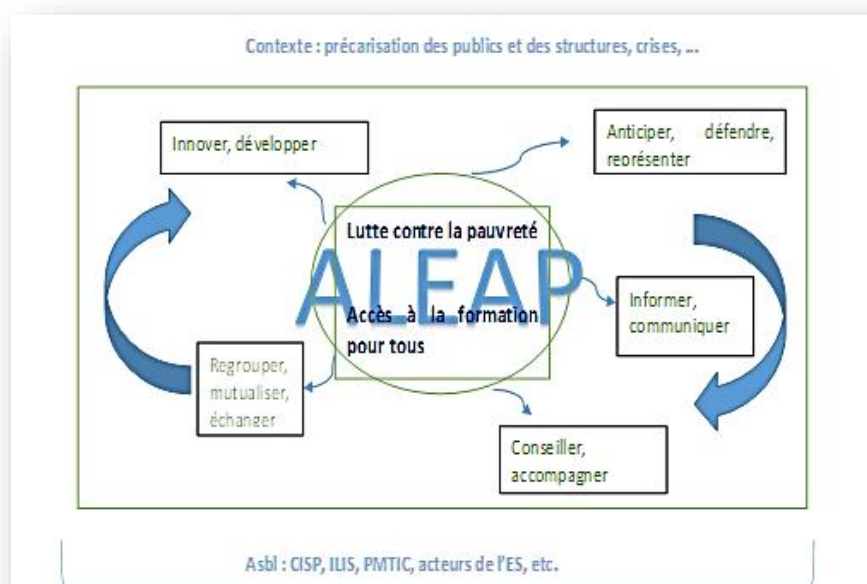
La procédure s'est clôturée par l'adaptation de quelques éléments à la proposition de février et le vote de la modification des statuts, de la Charte et du ROI, lors de l'AG du 26 avril 2022. La publication au Moniteur belge date du 11 juillet 2022.

C'est ainsi que les membres ont décidé de :

- Modifier le nom de la fédération en « ALEAP : Association Libre soutenant l'Emancipation, les Apprentissages et la Professionnalisation » ;
- Rester une fédération uniquement d'associations ;
- Elargir les missions d'ALEAP en décidant maintenant de regrouper, défendre, soutenir, accompagner, informer, etc... des associations qui développent et soutiennent des actions d'insertion sociale, socioprofessionnelle ou d'intégration, et/ou qui interviennent dans le champs de l'économie sociale, telles que, sans que cette énumération soit limitative, des Centres d'Insertion SocioProfessionnelle (CISP), organisant des formations de type EFT (Entreprise de Formation par le Travail) et/ou DÉFI (Démarche de Formation et d'Insertion), des centres de formation de base au numérique, des initiatives locales d'intégration,... actifs en Région Wallonne, dont l'objectif principal est l'intégration, la formation et l'insertion sociale et/ou professionnelle de personnes adultes vivant une situation d'exclusion en raison de leur manque de qualification et/ou de leur situation sociale.

Dans la foulée, durant le second semestre, des travaux ont été menés avec l'équipe afin qu'elle propose aux membres un plan d'actions revisité pour les 3 années à venir. L'AG du 6/12/2022 a validé ce plan d'action.

Schémas plan d'actions ALEAP 2023-2025



Finalités : lutte contre la pauvreté, formation pour tous						
Cadre	Contexte : crise (énergie, indexations, diminution subsides) → précarisation des stagiaires : recrutement, ancrage → fragilisation des structures -> précarisation des travailleurs			Contexte : décisions politiques		
	Valeurs : celles de l'ES					
	Condition d'existence : préserver l'autonomie associative					
	Type de structures concernées : CISP, ILI, PMTIC, Economie sociale (asbl) potentiellement SIS					
Objectifs stratégiques	Anticiper, défendre, représenter	Informers, communiquer		Conseiller, accompagner	Regrouper, mutualiser, échanger, encourager	Innover, développer « recherche et développement »
	Anticiper permet de défendre	Informers nos membres	Communiquer vers l'extérieur	Inclut l'accompagnement individuel. Autonomisation des centres : viser la notion d'empowerment (adaptée aux structures), la capacitation. Soutien à la conformité des cadres.	Question pendante mais qui risque de devenir prégnante. C'est la ligne qui soulève le plus de résistance et pourrait nous mettre en difficulté.	Prévoir les évolutions = éviter de ne réagir que par des sparadraps
Modalités stratégiques	<i>En investissant des lieux stratégiques de défense et de valorisation, des ASBL, des publics, des méthodologies et des actions d'insertion</i>	<i>En utilisant tous les canaux de communication appropriés pour informer nos membres et communiquer à l'externe les enjeux des membres d'Aleap et du secteur</i>		<i>En déployant des actions et des outils qui concernent nos membres dans leur quotidien</i>	<i>En créant des outils, des services, et en investissant des lieux et des actions qui encouragent la solidarité, les interconnexions et les échanges</i>	<i>En accompagnant les centres dans leur politique de recherche et développement</i>
Lieux stratégiques / Actions	GT veille politique – à réactiver début 2023 (P1)	Newsletter politique, générale et sectorielle - directions	Site internet	Visite des centres	Organiser des débats	Accompagner des projets innovants : impact social, labellisation, etc.
	AG et CA Aleap – réinvestir le débat (P1)	Newsletter générale et péda – pour tous avec code libre	Essor	Proposer, apporter des outils	Organiser, animer divers GT : péda, directions, technico-administratif (GSAO), EFT, etc.	Soutien et accompagnement des comités de projets
	GT Aleap ILI et PMTIC	Mails infos sensibles - directions	Facebook	Relecture de dossiers, d'AAP en lien avec le CISP	Echange d'outils et de pratiques, en découvrir et les expérimenter.	GT en lien avec l'environnement socio-économique des asbl
	AG et CA de l'IF – questionner les priorités	Espace membres - à développer	Com' spécifique (mémorandum, presse, etc.)	Accompagnement à la conformité au cadre	Soutien de projets coordonnés ou mutualisés	Réflexion à mener en matière de filières porteuses : GT inspirer-explore

Plateformes IF – à questionner (P3)	Mails et téléphone		Accompagnement d'équipes, de directions, de CA, sur base d'une convention claire -- qui n'outrepasse pas l'offre de services.	Analyser, suivre, susciter des expériences de mutualisation	Impulser des réflexions via des débats
GT politique IF	Compte-rendu et PV GT – objectifs et forme à discuter		Développer une offre de formation sur mesure pour nos membres	Réfléchir et susciter des mutualisations de ressources (P1)	
GT analyses et études (P1)	Notes thématiques		Soutien au financement de l'existant		
Commission CISP			Soutien pédagogique		
Fesefa, y compris ILI et PMTIC – voir évolution (P1)					
ES : Concertes, CWES, SAW-B					
Concertation Forem					

1.2.6 Renouveau des agréments CISP

30 des 34 CISP affiliés chez ALEAP étaient en phase de réagrément en 2022, tous ont été accompagnés individuellement dans le cadre de cette procédure, tant sur les dimensions administratives que sur les dimensions de filières (analyse des besoins, redéfinition des référentiels et programmes, modifications de filières, redéfinition globale de l'offre, etc.)

Par ailleurs, nous avons accompagné et conseillé les centres demandeurs pour préparer au mieux les inspections sociales (tenue des dossiers administratifs des stagiaires, gestion de leurs présences, respect des conditions d'agrément...) notamment en vue des réagréments ;

2 Missions ANTICIPER – DEFENDRE – REPRESENTER

2.1 Représenter et défendre nos membres CISP, PMTIC et ILI au sein de diverses instances et lieux de concertations

Parmi les missions définies d'ALEAP il s'agit de représenter et défendre nos membres dans différents lieux où nous pouvons porter les positions de la fédération. C'est ainsi que cette année, nous avons participé, tant sur les axes CISP, que ILI et PMTIC à divers lieux où les positions des membres d'ALEAP dans ces matières peuvent être défendues.

Dans le cadre des CISP, nous participons **aux instances de l'Interfédé**, nous participons à ou animons divers groupes et mandats au sein de celle-ci. Dans le cadre de l'Interfédé, nous représentons également **les acteurs PMTIC** au sein des lieux de concertations avec le Cabinet Morreale pour ce qui concerne la réforme des formations de base au numérique. Nous avons ainsi participé à plusieurs réunions de concertations autour de l'avant-projet de décret et d'AGW

Dans le cadre des ILI, les réunions avec le secteur ILI se sont tenues régulièrement en 2022 et ont réuni diverses fédérations patronales et sectorielles. Les sujets abordés étaient liés tant aux aspects sectoriels (notamment agrément et nouvel appel à projet) qu'aux aspects patronaux (identification des ETP, de la commission paritaire prioritaire, réflexions autour des ANM, ...). La thématique « Covid » a aussi animé de nombreuses réunions sectorielles comme avec l'administration et le Cabinet.

Enfin, nous participons au Conseil d'administration de la FESEFA où nous avons à cœur de défendre nos secteurs mais aussi de construire petit à petit le secteur des ILI.

Dans le cadre de la représentation autour des matières sectorielles au sein de l'Interfédé, nous avons notamment, lors de l'AG ordinaire, des 11 réunions du Conseil d'Administration, des 5 groupes de travail politique et des 4 commissions et CA pédagogiques, représenté et défendu les positions d'ALEAP sur les diverses matières traitées au sein de ces instances et concernant les CISP ou les PMTIC. A titre d'exemple, nous avons porté la position d'ALEAP autour de la réforme PMTIC, de la mise en place du nouveau décret coaching et solution du Forem, de la procédure de réagrément des CISP et des décisions du Cabinet relatives à la modification de l'article 35 de l'AGW CISP, de la politique de formation continuée des travailleurs, des enjeux pour les EFT, de la réforme des carrefours et cités des métiers et particulièrement sur la question de la Gouvernance, de l'impact des crises multiples (guerre, Covid, énergie,...) sur le recrutement et l'ancrage des stagiaires mais aussi sur la vie des équipes d'encadrement au sein des CISP, de la révision de l'AGW CISP dans le cadre du passage de 1 à 2 euros de l'indemnité stagiaires, etc.

Dans le cadre de la représentation autour des matières patronales au sein de la **FESEFA**, nous avons par exemple, représentés ou soutenus nos membres autour de thèmes tels que : les accords du non-marchand et les discussions autour de la conclusion de nouvelles CCT ; la réforme du dispositif APE ; le suivi des travaux du Fonds 4S, Fonds Maribel; l'impact de la crise économique sur les activités des associations ; les actualités sectorielles ; la concertation entre les fédérations et la FESEFA dans le cadre de la future modification des statuts de cette dernière, ...

Aussi nous représentons nos membres au sein de **ConcertES**, la concertation des acteurs de l'Économie sociale où nous avons à cœur de défendre la place des CISP et particulièrement des EFT au sein du secteur de l'Économie sociale, notamment au sein de l'AG de ConcertES mais aussi dans divers groupes et discussions au sein de cette fédération (GT communication, ...). C'est dans ce cadre également, qu'ALEAP porte le mandat de suppléant de la fédération Ressources au sein du CWES (Conseil Wallon de l'Économie Sociale)

Nous apportons également un large soutien à nos CISP, notamment via la mission 1 du Décret CISP qui nous est déléguée par l'Interfédération. Ce large soutien nous permet d'exemplifier nos positions lorsqu'il s'agit d'argumenter nos avis et positions au sein de diverses instances. Nous mettons en œuvre ce soutien via notamment :

- L'organisation de réunions et groupes de travail sur des thèmes variés tels que la gestion des stagiaires, l'implémentation de nouvelles législations, les problématiques pédagogiques, etc, via nos GT sociopédagogiques, GT 20 ans (directions), GT mobilité, GT EFT ;
- Le partage d'outils et de pratiques
- La diffusion d'une newsletter générale et d'une newsletter pédagogique faisant la part belle à l'actualité politique, pédagogique ou juridique
- Un appui au quotidien pour répondre aux nombreuses interpellations des centres : conseils, informations, accompagnements ;
- Des visites sur le terrain pour un accompagnement individualisé et spécifique ;
- La rédaction de notes circonstanciées sur tout sujet relatif à l'activité des CISP, PMTIC ou ILI ;
- La mise en place de formations et d'animations ;
- L'opérationnalisation de projets particuliers (tels que l'accompagnement de projets soutenus la fondation Roi Baudouin via le soutien de Venture).

Les questions de mobilité de nos publics constituant une thématique prioritaire pour nos membres, nous participons également activement depuis son démarrage au **Consortium mobilité**, animé par CAIPS et qui réunit des acteurs divers pour lesquels la mobilité des publics précarisés doit être prise en compte dans toutes les politiques. C'est ainsi que cette concertation d'acteurs (bassins EFE, centrales de mobilités, Régies de Quartiers, fédérations de CISP, ...) a commencé durant le second semestre 2022 à s'atteler à la rédaction d'un mémorandum politique.

Enfin, indépendamment des collaborations au sein de ces diverses instances, **nous avons aussi défendu et représenté nos membres via des rencontres bilatérales avec le Cabinet Morreale** dans le cadre de la procédure de réagrément qui, suite aux décisions de modifier les années de référence pour le calcul des heures à agréer à partir de 2023, mettait à mal plusieurs CISP d'ALEAP parmi les plus anciens du secteur et particulièrement des EFT. Nous avons ainsi rencontré la représentante de la ministre 2 fois en décembre 2022 en visioconférence. Nous avons aussi soutenu durant le premier semestre et l'été 2022, en collaboration avec l'Administration et le Cabinet, le transfert des heures d'un CISP en faillite vers un de nos membres dans le cadre d'une procédure qui n'était pas complètement balisée par la législation.

Enfin, nous avons également rencontré à leur demande une des organisations syndicales (la CSC) signataire de la Convention collective « Délégation syndicale Intercentres d'ALEAP » avec laquelle nous avons abordé toute une série de questions liées au fonctionnement de cette CCT. Cette concertation devrait se poursuivre en 2023.

2.2 Construire des positionnements au sein d'ALEAP

Outre au sein du Conseil d'Administration et des AG, ALEAP a constitué un lieu spécifique d'instruction de dossiers et de positionnements, il s'agit du « GT veille politique » :

2.2.1 GT Veille Politique d'ALEAP

Ce groupe de travail a pour but d'aider la fédération à devenir davantage proactive, en examinant les questions d'aujourd'hui pour les stagiaires de demain ; de réfléchir aux enjeux qui se profilent à l'horizon ; et partant de là, de proposer les actions appropriées à mener collectivement. Il se réunit donc à des périodes bien précises dans le but d'analyser, de préparer et de proposer des notes d'orientation politique à débattre et valider lors des AG réunissant les membres. Il se réunit notamment également en amont des élections régionales et fédérales pour construire le mémorandum d'Aleap et en aval pour analyser la déclaration de politique régionale.

Depuis 2022, Aleap fédère en plus des associations agréées CISP, des PMTIC, des ILI ainsi que des asbl d'économie sociale. Le mémorandum d'Aleap que le GT veille politique travaillera couvrira dès lors également ces thématiques.

En 2022, ce GT était composé de 3 membres de l'AG (Isabelle Botman, Véronique Herrent et Eric Paquet), 3 administrateurs (Frédéric Andrien, Olivier Deviviers et Stéphane Monard) et 2 membres de l'équipe (Ann Paquet et Juliette Villez).

Le GT s'est déjà réuni une fois fin 2022 et a travaillé sur :

- L'état d'avancement des priorités sectorielles CISP émises dans le mémorandum 2019 (demande rencontrée ou non, à conserver ou non dans les priorités du mémorandum de 2024) ;
- Calendrier des prochains GT.

Les travaux seront menés principalement en 2023.

Notre mémorandum permettra de nourrir divers mémorandums sectoriels comme celui de l'Interfédération.

2.3 Représenter dans des lieux spécifiques

2.3.1 Rédacteur en chef de la revue l'Essor au sein de l'Interfédé

L'Essor est la revue trimestrielle de l'Interfédé. Elle s'adresse aux CISP, à leurs partenaires et aux pouvoirs subsidiaires. Son objectif est de refléter les réalités de notre secteur et de valoriser l'action des centres au quotidien.

En 2022, Véronique Dupont pour ALEAP a clôturé sa mission de rédactrice en chef, mission qu'elle assumait depuis plusieurs années, remportant la reconnaissance unanime de ses pairs pour la qualité de son travail. A partir de 2023, sur décision du Conseil d'Administration de l'Interfédé, ce mandat sera assumé annuellement tour à tour par chaque fédération.

Soulignons également l'excellent de travail du comité de rédaction composé de représentants de toutes les fédérations de CISP ainsi que de membres de l'équipe de l'Interfédération, tous trop contents de pouvoir enfin se rencontrer à nouveau « pour de vrai », en présentiel. C'est dans ce contexte que Marie Ledent a fait ses 1ers pas en tant que nouveau membre du comité de rédaction pour ALEAP.

Par ailleurs, l'Essor fait fréquemment appel à des collaborateurs (trices) extérieur(e)s dans l'objectif de rendre ouverts et accessibles les contenus rédactionnels au plus grand nombre.

Quatre numéros ont été publiés en cette année :

N°99 : Former autrement dans un monde en mouvement

Ce numéro avait pour vocation de préparer l'Assemblée sectorielle du 1er juillet 2022 et sa question centrale : « Comment les mutations de la société en général et du monde du travail en particulier impactent-elles le contenu et les priorités de formation des stagiaires en CISP ? ». Vous y trouverez des apports théoriques, des témoignages, un inventaire de questions, d'éléments transversaux, de positionnements et de pratiques développées au quotidien par les centres pour que leurs stagiaires abordent sereinement les mutations complexes du monde dans lequel ils évoluent.

N°100 : 100 % CISP

Cette 100ème édition de L'essor a été l'occasion de rappeler quelques fondamentaux qui caractérisent l'approche pédagogique des CISP. Le fil rouge de ce numéro porte sur des actions concrètes qui soutiennent entre autre la parole des stagiaires, leur émancipation, leur implication dans le processus de formation et le regard que nous leur portons à travers des articles plus conceptuels. Depuis plus de 50 ans, cette volonté de former autrement fait notre force et notre identité !

N°101 : Le programme de formation 2022 – 2023, exclusivement consacré au Programme de formation 2022-2023, destiné aux travailleurs du secteur CISP.

N°102 : Secteur CISP, former sans (se) conformer

Un numéro engagé et bien vivant, qui donne la parole à plusieurs travailleurs du secteur : agent administratif, travailleur social, formateur, stagiaire mais aussi experts et militants.

2.3.2 COMAC/ PRW - Plan de Relance pour la Wallonie – PRW

La reconnaissance des acquis de formation en CISP

Pour rappel, entre 2019 et 2021, le SPW Emploi-Formation et l'Interfédé ont participé au projet PARS (Programme d'appui à la Réforme structurelle) grâce au soutien de la Commission européenne et de l'OCDE, dans le but d'améliorer la reconnaissance des acquis d'apprentissage en CISP pour les personnes

peu scolarisées. L'objectif du projet était de faciliter l'insertion socioprofessionnelle de ces publics et de favoriser les passerelles avec d'autres opérateurs.

Sur base du rapport final, le Gouvernement wallon a inclus dans son Plan de relance pour la Wallonie (PRW) différentes activités dans le cadre d'un nouveau projet intitulé « Reconnaissance des acquis de formation en CISP ». Ces travaux sont menés via l'Interfédé et les fédérations, en concertation avec le Cabinet de la Ministre Morreale et le SPW.

Cette reconnaissance des acquis se décline en trois axes : le développement de la démarche référentielle, le parcours de renforcement des compétences des stagiaires (via notamment la validation des compétences) et l'élaboration d'un Label qualité pertinent au sein du secteur CISP. Pour ce faire, des engagements de chargés de projets ont été réalisés tant à l'Interfédé que dans les cinq fédérations dès janvier 2022.



Aleap a également pris part au nom de l'Interfédé aux travaux menés par le SPW et l'OCDE sur l'analyse des difficultés de mise en œuvre des partenariats. Elle a suivi tous les travaux préparatoires menés dans le cadre du **projet PARS 2** portés par le SPW et menés par l'OCDE visant à identifier les obstacles administratifs, législatifs et financiers aux partenariats entre CISP et autres opérateurs. Ces travaux visent à définir des recommandations de l'OCDE pour la Wallonie.

L'orientation en CISP

Dans ce Plan de relance, une fiche liée à l'activité d'orientation a également été initiée en vue d'appuyer et de renforcer l'implication de l'Interfédé dans le cadre du dispositif d'orientation tout au long de la vie

La mise en œuvre du dispositif d'orientation tout au long de la vie (OTLAV) a été approuvée par le Gouvernement wallon en décembre.

Les objectifs poursuivis visent prioritairement une meilleure visibilité de l'orientation et une offre de service cohérente et de qualité. Les travaux d'OTLAV en 2022 ont principalement porté sur la mise sur pied du centre de ressources et de compétences en orientation.

2.3.3 GT analyses et études

Ce GT, auparavant dénommé « CASER », a repris ses travaux fin 2018. Un représentant par fédération le compose. Pour ALEAP, il s'agit de Juliette Villez. Il a pour but de mutualiser les connaissances et ressources pertinentes pour le secteur mais aussi il permet d'échanger entre fédérations sur des perspectives d'analyses et études possibles à l'Interfédé.

En 2022, le GT s'est réuni à 4 reprises et a exploré les thématiques suivantes :

- Analyse des données stagiaires et de l'offre de formation CISP en Région wallonne en 2020 (radioscopie). Cette analyse comprend également depuis deux ans des données « précarité » identifiant plus finement la situation sociale des stagiaires ;
- Etude qualitative pour mieux comprendre, d'une part la désaffiliation et la démobilisation des stagiaires, notamment avec l'impact de la crise sur leur vécu et, d'autre part, les manières d'atteindre les stagiaires et de retisser des liens avec eux. L'enquête a pris la suite de celle menée sur la diminution des stagiaires en 2018.
 - Dans le cadre de cette étude, chaque fédération a eu l'opportunité d'organiser un focus group avec des stagiaires volontaires dans un centre affilié en présence de l'Interfédération.

- Le rapport final est à retrouver ici : chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://www.interfede.be/wp-content/uploads/2023/02/RASta_Rapport-final_17-02-2023.pdf
- Préparation de l'année 2023 puisque le GT sera mis à contribution pour rédiger le memorandum sectoriel en vue des élections régionales et fédérales de mai 2024.

2.3.4 GT commu

Après un début d'année très calme, le GT communication de l'Interfédé a été relancé à l'automne 2022 suite à l'engagement d'un chargé de com et la définition d'un plan de communication 2022-2024. Outre la visibilité du secteur, la problématique du recrutement de stagiaires y est définie comme priorité. Une campagne spécifique a été dessinée pour être lancée en février 2023.

Ann (1) et Liliane (4) ont participé aux 5 réunions du GT organisées dans ce cadre.

2.3.5 Représentation PMTIC (via l'Interfédé)

Sous la coordination de l'Interfédé, ALEAP et CAIPS portent le mandat de représentation des CISP agréés PMTIC. Dans ce cadre, nous avons menés plusieurs actions :

En février 2022, l'avant-projet de décret « formation de base au numérique » est passé en 2ème lecture auprès du Gouvernement wallon. Plusieurs modifications que nous avons demandées dans le cadre de nos concertations via l'Interfédé – notamment dans le cadre de notre avis d'initiative suite au passage en 1ère lecture – ont été prises en compte pour la 2ème lecture. En mai 2022, une nouvelle réunion de concertation a eu lieu entre l'Interfédé, l'administration et le Cabinet en vue de soumettre le projet de décret formation de base au numérique pour une 3ème lecture ainsi que l'arrêté d'exécution pour une 1ère lecture au Gouvernement du 20 juin. En août, l'Interfédé a remis un avis d'initiative sur cet avant-projet d'arrêté. En octobre 2022, deux workshops à destination des opérateurs actuels et des candidats opérateurs ont été organisés par l'administration. Le Cabinet et l'administration ont présenté les grandes lignes de la réforme. La médiatrice numérique de l'Interfédé a également présenté (avec deux autres médiateurs numériques) le cadre européen DigComp et les outils qui y sont associés. La représentante du Cabinet a annoncé le report des (ré)agrément formation de base au numérique nouvelle mouture au 1er janvier 2024. Par ailleurs, en octobre et novembre 2022, nous avons examiné le nouveau formulaire de (ré)agrément et travaillé en collaboration avec le Labset et un expert numérique du Forem afin de transmettre à l'administration une série de demandes de modifications du formulaire. Nous avons également transmis à l'administration une série de questionnements concernant les nouveaux agréments. Le travail de concertation entre l'Interfédé, le Cabinet et l'administration sur l'AGW formation de base au numérique devrait se poursuivre début 2023. En parallèle, la représentante de l'Interfédé a également participé en tant que membre invité à la réunion de la Commission PMTIC qui s'est tenue en décembre 2022 au CESEW (le nouveau décret prévoit qu'un représentant de l'Interfédé des CISP soit membre de la Commission).

2.3.6 Formations à l'Interfédération

L'IF a dans ses missions décrétales de coordonner l'offre et les besoins de formation du personnel des centres. Dans ce cadre, elle développe un plan de formation et fait appel à des opérateurs extérieurs pour en mener certains modules. Aleap a à nouveau obtenu deux appels d'offre en vue de donner :

- Connaissance du secteur - CISP QUESAKO ?
Regard global sur les CISP et l'insertion, les partenaires ainsi que le contexte historique passé, actuel et futur.
- Les statuts des stagiaires
Conditions d'éligibilité stagiaire en CISP en lien avec le statut en dehors, dossier individuel du stagiaire (obligations administratives, pédagogiques et sociales), secret professionnel (partagé).
Aleap a dès lors l'opportunité de les donner pour l'ensemble du secteur et se fait fort de renforcer par ce biais sa présence dans le paysage wallon de l'insertion socioprofessionnelle depuis plus de 20 ans. D'ailleurs, la fédération donne la formation sectorielle depuis déjà 14 ans.

2.3.7 PRW : label, référentiel, VDC

La démarche référentielle

Tout d'abord, l'Interfédé a créé un sondage à destination des travailleurs du secteur afin d'identifier les besoins spécifiques des CISP en matière d'utilisation et de développement de la démarche référentielle.

Suite à ce sondage, l'Interfédé et les 5 fédérations ont développé un module de trois jours de formation sur l'approche par compétences et la démarche référentielle organisé conjointement sur trois régions : Charleroi, Liège et Namur. Lors de ces modules, les travailleurs ont pu exprimer leurs besoins qui motiveront des actions en 2023 et 2024.

En 2022, Aleap a participé à l'adaptation du référentiel « Commis de salle ».

Après une première analyse des supports existants, un groupe de travail a été constitué afin de rassembler des travailleurs du secteur. Le Gerموir a participé à cette adaptation. L'actualisation de ce référentiel se clôturera en 2023 avec l'identification des savoirs de base spécifiques au métier. Par la suite, d'autres GT s'organiseront afin d'adapter d'autres référentiels.

Des premiers contacts ont été pris fin 2022 avec le SFMQ afin de travailler sur la nouvelle méthodologie de production des profils dans l'objectif de développer des supports et un accompagnement spécifique aux travailleurs du secteur CISP dans le cadre de leur participation au Commission de profil de formation (COPROFOR), organe produisant les profils de formation au SFMQ.

Le renforcement des parcours pour les personnes éloignées de l'emploi

Aleap a participé à l'état des lieux coordonné par l'Interfédé afin d'identifier les collaborations existantes entre les CISP et les Centres de validation agréés en Wallonie, les difficultés et surtout les besoins des CISP en matière de validation des compétences. Les résultats ont permis de planifier des actions à mettre en œuvre pour garantir aux CISP un accompagnement efficace vers le dispositif VDC.

Une des premières actions a été la mise en place d'une Matinale « Validation des compétences » organisée et animée par l'Interfédé et ALEAP en collaboration avec le CVDC dont l'objectif était double : présenter des outils qui accompagnent à la VDC et identifier les thématiques des futurs groupes d'échanges de pratiques prévus en 2023. Ces GEP permettront de relever les bonnes pratiques et de construire de nouveaux outils pour soutenir les CISP à la Validation des compétences.

Aleap accompagne des centres dans l'appel à projet « Parcours de renforcement des compétences ». Outre le fait d'apporter un soutien logistique dans le développement du projet, cet accompagnement permet également de relever les freins, les difficultés rencontrées dans certains partenariats tant sur le cadre législatif que sur le cadre financier. Ces points d'attention identifiés pourront être communiqués au Cabinet afin d'envisager les solutions possibles.

Le développement d'un système qualité pour les CISP

Dans ses recommandations, l'OCDE a encouragé la création d'un label qualité pour reconnaître les acquis en CISP et renforcer la confiance entre opérateurs.

Dans le cadre du Plan de Relance, Aleap a pris part aux travaux de l'Interfédé sur l'élaboration d'un système qualité en CISP.

Tout d'abord, Aleap a organisé un groupe de travail Qualité avec ses membres volontaires.

Les objectifs de ce GT étaient de:

- Définir un Cadre de Référence pour le Label CISP

- Construire une version TEST du Cadre qualité pour accompagner les équipes dans l'auto-évaluation

En parallèle de ce GT s'est tenu un groupe de travail coordonné par l'Interfédé afin de construire un Cadre de référence et un Cadre qualité commun à tous les CISP.

Le **Cadre de référence** du Label CISP définit les contours et les valeurs défendues par le label

Le **Cadre qualité CISP** reprend les différents critères et indicateurs à rencontrer en fonction des objectifs spécifiques de chaque CISP. Il est composé de **6 critères** et de **35 indicateurs** qualité répartis dans 4 processus.

L'objectif d'un tel système est de représenter toutes les activités mises en œuvre pour garantir l'ensemble de la formation : contenu des programmes, apprentissage, évaluation et reconnaissance des acquis, ...



2.4 ILI

2.4.1 Concertation des fédérations

En vue de réformer la législation ILI, des GT entre les fédérations et l'administration ont eu lieu durant le 2^{ème} et 3^{ème} trimestre 2022 autour des 7 thématiques suivantes : FLE, citoyenneté, accompagnement juridique et social, interculturalité, MENA, Ethnopsy et parcours d'intégration. Aleap a pris part à l'animation de ces groupes. Les échanges ont fait l'objet d'aller-retours avec les 10 membres ILI d'ALEAP et d'une présentation globale au Cabinet.

Enfin, nous participons au Conseil d'administration de la FESEFA où nous avons à cœur de défendre nos secteurs mais aussi de construire petit à petit le secteur des ILI.

2.5 Acteurs du numérique

2.5.1 Concertation Interfédération

ALEAP, en ligne directe avec l'Interfédé, a renforcé son attention et son accompagnement des centres autour des dimensions numériques. C'est ainsi qu'outre les appuis techniques, le soutien à la construction d'outils, à la dimension digitale des formations, ALEAP a participé de manière importante à divers travaux liés à cette dimension, la digitalisation s'est intensifiée dans toutes les dimensions de nos actions depuis le début de la crise (pédagogique, administrative, législative, économique), il s'agit ainsi d'accompagner les CISP dans les adaptations nécessaires ou qui s'imposent à eux et leurs publics.

Pour ce faire ALEAP a :

- Participé au GT numérique de l'Interfédé, ainsi qu'au suivi du projet « Start digital » ;
- Participé en coordination avec l'Interfédé, à la demande du Cabinet Morreale, à la réforme du Décret PMTIC, dans ce cadre nous avons réactivé le GT PMTIC d'ALEAP qui réunit 6 membres afin d'alimenter la réflexion dans les travaux menés sur la réforme ;
- Participé également à l'analyse du décret et des projets d'Arrêté sur l'accompagnement des demandeurs d'emploi aussi dans sa dimension « digitalisation de l'accompagnement ».

Nous avons également, en interne, retravaillé nos outils numériques (tels que le site internet et toutes les fiches et informations qui s'y trouvent) et accompagné les centres dans diverses démarches liées à l'adaptation de leurs outils pédagogiques à cette dimension (ex : construction d'outils d'évaluation numérisés, etc.).

2.6 Acteurs de l'économie sociale

2.6.1 ConcertES

ConcertES est la plate-forme de concertation des organisations représentatives de l'économie sociale en Belgique francophone. Lieu d'échange et de discussion, l'association a notamment pour mission de représenter et défendre les positions communes auprès des interlocuteurs institutionnels à tous niveaux de pouvoirs. La fédération comporte 21 membres : fédérations d'opérateurs d'insertion ou de développement économique, fédérations transversales ou de secteurs particuliers.

La notoriété de ConcertES auprès des pouvoirs publics et la diversité des champs investis rend son travail de plus en plus complexes, mais aussi de plus en plus nécessaire au secteur de l'économie sociale.

De la même manière qu'Aleap, ConcertES rassemble ses membres plusieurs fois par an pour des AG à la fois informatives et décisionnelles. En 2022, Liliane Lebon a assuré la représentation d'Aleap au cours des 4 assemblées générales.

2.6.2 SAW-B

Aleap est membre de SAW-B, fédération transversale qui se définit comme « une association qui a pour mission de défendre et de déployer l'économie sociale comme alternative crédible et concrète au capitalisme néolibéral mondialisé ».

Bien que partageant des valeurs communes et des idéaux communs, Aleap et SAW-B se croisent désormais relativement peu en dehors de ConcertES. Cependant, Aleap tient à cœur de participer à l'AG annuelle. Liliane Lebon y a donc représenté la fédération le 31 mai 2022.

2.6.3 CWES

Le CWES, Conseil Wallon de l'Economie Sociale, est un des conseils consultatifs du CESE Wallonie. Organisme paritaire (patronat, syndicats, représentants des entreprises d'économie sociale), il a pour principale mission de rendre des avis au Gouvernement wallon sur toute matière relative à l'économie sociale ainsi que sur la mise en œuvre d'actions et de projets spécifiques.

Les différentes fédérations de ConcertES y siègent en tant que membre effectif ou suppléant. Aleap est le suppléant de la fédération Ressources. Ann Paquet y siège chaque fois que la représentante de Ressources ne peut assister à la réunion, ce qui s'est présenté 1 fois en 2022. Les projets du Plan de Relance n°237 (Développer une politique soutien à la création de sociétés coopératives) et n°240 (Subvention à Ressources pour mettre en place une plateforme de vente en ligne) étaient à l'ordre du jour.

2.7 Concertation sociale

2.7.1 AG-CA FESEFA

ALEAP a participé à 5 CA et 1 AG de la FESEFA ainsi qu'à une rencontre d'échanges en fin 2022 dans le cadre des discussions autour de la modification à venir des statuts de la FESEFA.

Dans le cadre de la représentation autour des matières patronales au sein de la FESEFA, nous avons par exemple, représenté ou soutenu nos membres autour de thèmes tels que : les accords du non-marchand et les discussions autour de la conclusion de nouvelles CCT ; la réforme du dispositif APE ; le suivi des travaux du Fonds 4S, Fonds Maribel...; l'impact de la crise économique sur les activités des associations ; les actualités sectorielles ; les échanges spécifiques autour du secteur ILLI.

Dans le cadre des échanges en vue de la modification des statuts de la FESEFA thématiques ont été abordées :

- Cotisations payées à la FESEFA ;
- Organisation interne et reconnaissance des acteurs ;
- CA : garantir la diversité, le pluralisme la représentativité. Le Conseil d'administration est organisé de telle façon qu'il est censé garantir la diversité, le pluralisme et la représentativité ;
- Attentes et besoins (réalistes et viables) vis à vis de la FESEFA

Pour ALEAP, l'important est aussi de garder l'équilibre entre représentation EP et représentation ISP. La clarté entre les missions de fédération sectorielle EP et patronale ISP est importante. Le soutien à ce secteur ne doit faire perdre de vue le soutien patronal à l'ISP. La FESEFA étant reconnue comme fédération représentative du secteur EP. Les craintes soulevées à l'époque avaient trouvé réponse, notamment en dissociant un pôle EP coordonné par une personne qui n'est pas la direction, laquelle direction restait bien sur questions transversales et employeurs.

Par ailleurs, la garantie de la diversité et du pluralisme s'avère importante pour ALEAP en tant que représentante des pluralistes au sein de la FESEFA. Enfin, une clarification des cotisations sans revendication d'une révision de celle-ci a semblé importante pour ALEAP.

2.7.2 Fonds MS

Nous avons également accompagné et défendu les candidatures de 8 de nos membres à l'octroi d'un poste Maribel social et particulièrement l'un de nos membres qui a reçu exceptionnellement 3 fois plus de poste MS qu'il n'en avait demandé. Il s'agissait de Cynorhodon qui avait demandé 0.5 ETP et en a reçu 1,5 ETP. Nous avons travaillé de concert avec la FESEFA pour tenter d'éclaircir cette situation particulière.

Enfin, dans le cadre d'ALEAP et l'arrivée de nouveaux travailleurs dans la cellule administrative du Fonds nous avons clarifié toute la situation du dossier d'ALEAP pour lequel la nouvelle cellule n'avait pas toutes les informations, notamment relatives au transfert du poste de AVANTI vers ALEAP.

3 Missions INFORMER – COMMUNIQUER – CONSEILLER – ACCOMPAGNER – REGROUPER

3.1 Activités transversales

3.1.1 Accompagnement des centres

Les actualités sectorielles, qu'elles soient législatives, administratives, relevant des Accords du Non-Marchand, de la CP 329.02, etc., sont présentées en assemblée générale. Elles font également l'objet d'échanges, de réflexions, d'analyses qui permettent à ALEAP de défendre les positions de ses membres.

Marchand, de la CP 329.02, etc., sont présentées en Assemblée générale. Elles font également l'objet d'échanges, de réflexions, d'analyses qui permettent à ALEAP de défendre les positions de ses membres.

Les principales actualités se retrouvent dans des fiches synthétiques qui sont mises en ligne sur le site internet d'ALEAP ou sont résumées dans les newsletters génériques et politiques.

En 2022 encore, ALEAP a traité de nombreuses et diverses questions liées à la crise sanitaire et ses conséquences sur le travail des centres : continuité des parcours de formation, problématique de recrutement et ancrage des stagiaires, calcul des heures de formation, télétravail des équipes, possibilité de recourir au chômage pour force majeure « Covid », application des mesures sanitaires fédérales et sectorielles, etc. Toutes ces questions se sont donc retrouvées traitées lors des AG, dans les GT (20 ans et sociopédagogique), dans des réunions extraordinaires, dans les newsletters génériques et « flash Covid-19 », ...

En début d'année, de nombreux moments d'échanges qui se déroulaient en présentiel en « temps normal » (avant la crise sanitaire) tels que les AG et GT ont dû se dérouler en visioconférence en ce compris les nombreuses réunions autour des dossiers de réagrément CISP.

Outre ces moments d'échanges, les centres étaient invités à faire remonter à ALEAP toutes les questions, situations rencontrées afin de nourrir les positions de la fédération au sein de l'IF pour mieux les appuyer lors des négociations politiques et échanges avec le SPW et/ou le FOREM.

Par ailleurs, outre la crise sanitaire, ALEAP a également traité de nombreuses thématiques, dont particulièrement :

- Le renouvellement des agréments ;
- Les révisions du Décret de l'accompagnement du demandeur d'emploi par le Forem ;
- La mise en œuvre de la refonte de la réforme APE ;
- La réforme du Décret PMTIC ;
- La réforme des CWASS et CRWASS pour les ILI ;
- L'initiative « passeport drive » menée par le Forem ;
- Les AAP dans le cadre du Plan wallon de relance ;
- Diverses thématiques et GT liés aux domaines de l'informatique et du numérique ;
- Les campagnes de communication du secteur de l'ES via ConcertES comme de l'Interfédération ;
- Les négociations des accords du Non-Marchand ;
- ...

3.1.2 Appui technique – helpdesk

Il s'agit d'un travail mené par toute l'équipe d'ALEAP et Marie-Paule Dellisse qui concerne tous les appuis « au quotidien » via les nombreux coups de fils et courriels, voire consultations sur place dans les centres, sur tous les sujets réglementaires et techniques : statut stagiaires, gestion du personnel, dossier APE, organisation des filières, etc. Car, si de nombreuses informations de base sont disponibles sur l'Intranet d'ALEAP, nombre de questions doivent être traitées au cas par cas.

Soit parce qu'elles sont en lien avec l'actualité du secteur (comme la justification de subsides, le calcul des subventions, etc.), soit parce qu'elles sont spécifiques au centre (comme une relecture de dossier d'appel à projets, un avis sur le budget) ou encore liées à une problématique partenariale (relations Forem, établissement de convention, etc.).

En 2022 comme en 2021, les directives communiquées par l'Administration wallonne de l'Emploi et de la Formation ainsi que la modification de l'AGW CISP et la circulaire interprétative adoptée par le Gouvernement wallon ont nécessité pour chaque centre, voire chaque filière, une appropriation propre pour les faire coller au mieux à ses réalités. Cet appui technique s'est donc montré d'autant plus essentiel pour soutenir les centres dans l'application et la gestion de ces directives.

Outre le service de « helpdesk » évoqué ci-dessus, l'équipe d'ALEAP peut également travailler de manière plus personnalisée à la demande de la direction des centres ou lorsque l'équipe identifie un besoin d'accompagnement plus intense. Dans ces cas, ALEAP propose toujours une convention d'accompagnement. Cette forme de conventionnement permet de mieux définir les attentes et les objectifs de l'accompagnement, de préciser ses étapes et sa durée, d'échanger sur la méthodologie de travail. Dans le cas d'accompagnement portant sur plusieurs jours de travail, il est souvent financé par le Fonds 4S. En 2022, les conditions sanitaires ont continué à entraver fortement les accompagnements en présentiel. Toutefois dès l'été et surtout dès le mois de septembre, la reprise en présentiel a pu se confirmer permettant ainsi de reprendre de manière plus soutenue les accompagnements spécifiques.

Soulignons que 2022 a été une année particulière de par la crise sanitaire couplée à la crise énergétique et une inflation importante liées à la guerre en Ukraine mais également par le fait que dans cette même temporalité, les centres devaient remettre leur dossier de renouvellement d'agrément. L'équipe a mis pendant le premier trimestre une grande partie de son temps pour accompagner en collectif et/ou en individuel.

3.1.3 Newsletters et notes d'information

Tenir informés les membres, une des tâches essentielles de l'équipe d'ALEAP, nécessite de trier et de synthétiser la masse d'informations venant de toute part. Ceci afin de transmettre aux membres, de manière la plus qualitative possible, toute actualité pouvant affecter la gestion ou l'avenir de leur centre.

Cette année encore, la situation sanitaire et les crises qui y sont liées ont nécessité de tenir informé de manière efficace et concise sur les différentes législations fédérales, communautaires, régionales et les décisions administratives qui en ont découlé via des notes d'informations et de recommandations.

Ceci a été d'autant plus vrai que les centres ont connu comme indiqué précédemment une période de renouvellement d'agrément durant le 1^{er} trimestre 2022 avec des réponses très voire trop tardives – décembre 2022 - pour assurer une reprise au 1^{er} janvier 2023 dans des conditions sereines.

A cela s'est ajoutée aussi la fin progressive des diverses mesures prises dans le cadre de la crise sanitaire en ce compris de la circulaire interprétative de l'AGW CISP et toutes les inquiétudes financières liées à l'augmentation des coûts énergétiques et l'inflation qui a conduit à une indexation exceptionnelle de 10% des salaires sur une seule année !

En vue de communiquer aux centres de manière plus directe et groupée, Aleap envoie une newsletter hebdomadaire aux membres de l'AG. Elle est et reste un moyen de transmettre juste ce qu'il faut au moment où il faut que ce soit des notes législatives, la crise sanitaire Covid, les contacts et/ou informations émanant du Cabinet ou de l'Administration, les nouveautés pédagogiques, les Accords du Non Marchand, les relations avec le Forem, ...

Si les sujets et l'actualité le nécessitent, Aleap peut envoyer des notes très spécifiques en dehors de cette newsletter.

3.1.4 GT 20 ans

Nous accompagnons les directions dans leurs missions de GRH et de gestion de leur centre, nous y avons abordé systématiquement les points (législation GRH et droit du travail, administration, BET, ...). Ainsi, à raison d'une réunion par trimestre, ce groupe a été réuni pour informer et échanger avec les directions autour des mesures prises dans les diverses dimensions qui les concernent dans leur mission de direction et partager avec eux (sur) divers outils et notes (juridiques, administratives, ...) leurs permettant d'appliquer sur le terrain les conséquences des changements multiples à divers niveaux des législations

au cours de l'année et dans la gestion de celle-ci. Par ailleurs, une fois par mois, en moyenne, une newsletter « juridique » était partagée avec les directions.

Les thématiques abordées lors des GT et newsletters :

- 1/02/22 : suivi actualités COVID (petit chômage pour vaccination, chômage force majeure Covid, déclaration ONSS de télétravail, heures de relance, droits aux vacances, ...), le point sur les appels à projets européens, le télétravail structurel et occasionnel, les actualités de début d'année (courrier à faire au personnel en début d'année, prime syndicale, nouveaux seuils de divers montants, fin de la Loi « associatif » et article 17, visites médicales, Dimona stagiaires en EFT, ...
- 26/04/22 : échanges sur les notes d'actualités juridiques : remboursement de frais aux travailleurs et fiche fiscale 281.10, procédure simplifiée en cas de chômage force majeure Covid, CP 329.02 et article 17, les étudiants, le crédit-temps fin de carrière, délais de conservation des documents et lien avec nos législations, services externes, temps partiel médical, le contrat de remplacement, relations avec le secrétariat social, délégation syndicale Intercentres CCT ALEAP, ...
- 05/09/22 : rencontre avec un SEPPT (explication des rôles et missions, cadre législatif, tarifs légaux, la question des tarifications stagiaires et obligations de visites médicales), questions concernant les assurances et questions concernant l'encadrement des stagiaires.
- 06/12/2022 : informations détaillées et échanges questions. Réponses sur toutes les notes d'actualité juridique du mois : trajet de réintégration – nouvelle mouture, procédure force majeure médicale, protection de la maternité, notions de coparentalité, raisons impérieuses incluant « congé aidant », crédit temps ou congé thématique et calcul de l'indemnité de rupture, certificat médical et dispense, temps partiel médical et salaire garanti, planification des horaires variables, régime travail temps plein, frais de missions, droit à la déconnexion, mesure exceptionnelle « Bien-être 2022 »,

En parallèle, environ 15 notes d'actualités juridiques ont été partagées avec nos directions.

3.1.5 Gt Mobilité

Aujourd'hui, celui qui n'a pas la possibilité de se déplacer facilement à plusieurs km de chez lui, est condamné à l'exclusion professionnelle, économique, sociale et culturelle. En lien avec la mobilité, il y a la capacité de se créer un réseau de relations, de se projeter dans l'avenir, de découvrir ce qu'il se passe en dehors de son quartier.

Si la mobilité est un facteur clé d'insertion et d'inclusion sociale, les CISP se doivent de travailler avec leurs stagiaires les nombreux freins qu'ils rencontrent en la matière : géographiques, économiques, sociaux, etc.

Ils doivent aussi aborder les questions d'aménagement du territoire, de l'offre de transport public, et finalement de la façon dont notre société s'organise et fait ses choix.

Bien que les CISP recouvre une diversité de situations (accessibilité géographique, types de stages et de formations proposés, conditions de rémunération des stagiaires pour leurs déplacements domicile-stage ...), ils présentent aussi de nombreux points communs (public d'adultes, fragilisés, précarisés, en difficulté de mobilité)

C'est pourquoi Aleap, a mis en place un groupe de travail sur les questions de mobilité dans le double objectif de :

- Se constituer une boîte à outils et un guide méthodologique communs de la mobilité en CISP en partageant nos pratiques, en (re)découvrant des dispositifs existants ; en expérimentant d'autres techniques, jeux et méthodes, ... ; en créant nos propres outils ou en sélectionnant nos coups de cœur.
- Remonter vers les lieux décisionnels (communes, provinces, région), les difficultés spécifiques de nos stagiaires et les pistes de solution à mettre en œuvre pour améliorer leur situation.

En 2022, 3 rencontres ont été organisées :

- La 1^{ère} nous a permis de préciser les objectifs de notre GT

- La 2^{ème} nous a permis de découvrir et expérimenter 2 outils présentés par CAIPS (autodiagnostic et plateforme Mob'In Europe)
- La 3^{ème} nous a permis d'identifier avec le Gracq, ProVélo et la cellule Wallonie Cyclable des pistes et outils accessibles à nos stagiaires en matière de déplacement en vélo. Cette rencontre a encouragé ProVélo à nous contacter pour rentrer un projet ensemble pour faire du vélo une piste de solution réaliste pour nos stagiaires et nos équipes. Ce projet en réflexion sera affiné en 2023.

3.2 Activités par secteur

3.2.1 CISP

GT sociopédagogique

Le GT sociopédagogique d'ALEAP a pour objectif le partage de pratiques entre les membres, l'expérimentation d'outils et l'identification de points à approfondir en équipe.

En vue du départ de Véronique Dupont à la pension et de la transition avec Marie Ledent, les attentes des centres vis-à-vis du GT ont été sondées. Il ressort que les membres souhaitent :

- Se limiter à 4 demi-journées de rencontre par an, organisées en présentiel sauf dans le cas d'informations descendantes qui pourraient être transmises en distanciel ;
- De l'information, des temps d'échange et de cocréation mais surtout de découverte et d'expérimentation avec des experts externes ;
- Aborder certains thèmes prioritaires qui ont permis d'élaborer le calendrier des réunions suivantes.

Début 2022, 2 GT ont encore été organisés en vidéoconférence les 19 janvier et 8 février pour préparer le renouvellement des agréments et les inspections (retour d'expériences, rappel de la législation, travail sur les formulaires). L'occasion également de faire un petit point sur la vie des centres en confinement.

Le printemps a permis le retour tant attendu du présentiel.

- 03/05 : Présentation des actions du PRW concernant les CISP et discussion sur les attentes par rapport au GT sociopédagogique ;
- 13/10 : Réflexion, partage et expérimentation d'outils sur la thématique des stages ;
- 22/11 : Rappel des balises du décret et de l'arrêté concernant l'accompagnement social en CISP et travail avec l'Asbl Cultures et Santé sur les enjeux de la santé dans l'amélioration de la qualité de vie des personnes et l'émancipation individuelle et collective.

En conclusion, les GT sont recentrés sur la découverte et l'expérimentation. L'idée est de permettre aux centres d'approfondir par la suite les thématiques abordées grâce à un accompagnement individualisé sous forme de mises au vert, d'intervisions ou de moments plus formatifs organisés dans leurs locaux à leur demande.

GT EFT

Le GT EFT s'est réuni à trois reprises en 2022. Devant le constat récurrent, et de plus en plus problématique, d'un manque de stagiaires, les EFT ont souhaité orienter leur volet communication sur le recrutement. Elles ont travaillé durant 2 séances avec les consultants en communication de Step Entreprendre pour aboutir à 3 pistes d'action : une enquête en cours auprès des candidats stagiaires, un slogan - qui reste à exploiter - et une formation à la communication digitale.

Cette dernière a mobilisé les responsables de communication des entreprises lors de 6 séances, de septembre à novembre 2022. L'accent a été mis sur une appropriation directe par les participants, reposant sur la complémentarité entre les apports théoriques et les expérimentations.

Accompagnement d'équipe

En 2022, nos centres ont poursuivi ou débuté avec beaucoup d'enthousiasme de nombreux chantiers sociopédagogiques.

Pour beaucoup de centres, cette année était une année de renouvellement d'agrèments e d'inspection. Nous avons soutenu ceux qui le souhaitaient dans leurs démarches. Au-delà de la relecture ou des conseils habituels, nous avons appuyé certains dans leur organisation par rapport à leurs obligations administratives, financières, pédagogiques et psychosociales, de récolte d'indicateurs et notamment dans la définition de qui fait/récolte/encode/classe quoi et quand. Ce travail devrait leur permettre d'être à jour pour le prochain rapport d'activités et d'assurer le maintien des connaissances des procédures dans le temps, même en cas de rotation de personnel.

Nous avons accompagné l'implémentation d'une politique de formation continuée du personnel dans le cadre de la bourse PCF du Fonds 4S auprès d'un de nos membres : identification des besoins en compétences et des réponses à y donner (focus groupe et sondage), planification du travail à réaliser, rédaction de la PCF, construction des outils et des processus de suivi, d'évaluation et de transfert des connaissances adaptés.

En complément à l'offre de l'Interfédé et à la demande de certains centres, nous avons réalisé l'une ou l'autre formation sur mesure autour de l'organisation des filières, des contenus pédagogiques, des obligations légales CISP, ...

Nous avons soutenu des directions dans leur travail d'organisation RH (organigramme, descriptifs de fonction, répartition des rôles et redevabilités, procédures de recrutement, de fonctionnement, de formation, ...), de développement stratégique et de suivi financiers (identification des opportunités et des menaces, des actions prioritaires, construction et suivi de tableaux de bord, ...)

Nous avons participé à la réflexion de certains sur les questions de recrutement et d'ancrage des stagiaires : inventaire de ce qui a déjà été mis en place, de ce qui fonctionne, de ce qui doit encore être testé ; diagnostic des problématiques ; plan d'actions et méthodes à pérenniser.

Notons enfin, l'envoi d'une newsletter pédagogique centrée outils comme en 2021.

Gestion administrative des stagiaires

GSAO 2022

Comme chaque année, le GSAO est revu entièrement en fonction des modifications de la législation en vigueur pour les CISP. C'est ainsi qu'en 2022 disparaît - au niveau des heures assimilées - la différenciation entre heures assimilées entrant dans le calcul des 15% et les 2 catégories n'entrant pas dans le calcul des 15%. La colonne devient « heures assimilées cas de force majeure Covid ». Nous y avons également ajouté une colonne FAD (formation à domicile) pour permettre aux filières principalement aux DÉFI de comptabiliser automatiquement ces heures de formation à distance pour établir les Etats de prestations Forem.

Et pour faciliter la récolte des données demandées par l'Interfédé sur la précarité des publics CISP, un onglet a été ajouté en fin de GSAO.

A côté de cela, Aleap continue toujours à développer, parallèlement au GSAO « classique », une version plus spécifique pour les centres désireux d'identifier des données plus « sociales » et de pouvoir produire des statistiques dans le but de mettre davantage en valeur le parcours des stagiaires plutôt que les données récoltées et résultats attendus par les rapports demandés par l'Administration (fonction première du GSAO).

En 2022, par mesure de prudence face à la crise sanitaire, les formations de janvier se sont déroulées en visioconférence : six jours conjointement avec CAIPS, une journée avec les affiliés des AID et une journée spécifique pour les débutants.

Des informations liées aux spécificités des rapports d'activités demandés par l'administration et au vu de la modification de l'annexe 2 du RA RW 2021, dans le cadre de la crise sanitaire, ont été donnée par l'équipe lors de ces formations, notamment sur le calcul des heures pour des stagiaires « non-identifiables » (annexe 2bis du RA RW CISP 2021), les centres n'ayant pas toujours pu, à la vue des restrictions imposées par les mesures sanitaires, accueillir le nombre habituel de stagiaires dans leurs filières.

GT Outils de gestion

Ce GT s'est réuni une seule fois en 2022. Il a permis, à quelques semaines des rapports financiers, de ré-ancrer les obligations en lien avec l'application du Guide des dépenses éligibles. Un échange entre participants a permis de dresser l'éventail des outils de gestion financière utilisés par chacun : des solutions individuelles, construites sur mesure et difficilement reproductibles sauf à titre d'inspiration. Les besoins des centres en la matière seront dès lors traités au cas par cas.

Suite au GT, l'équipe d'Aleap a cependant développé et mis à la disposition des membres un outil de gestion des heures-stagiaires qui permet, de manière très simple, une vision prospective annuelle.

3.2.2 ILI : GT, notes, ...

En 2022, la fédération Aleap s'est ouverte à de nouveaux secteurs de l'insertion et de l'intégration. C'est ainsi qu'elle compte depuis juin 2022, 9 affiliations dans le secteur de l'intégration. Ces membres disposent d'un agrément ILI et/ou un AAP ILI et/ou encore, en bénéficiant d'une subvention facultative ILI.

Les membres ILI sont informés régulièrement par mail et lors des AG des informations sectorielles comme patronales qui les concernent. Ces canaux permettent aussi à Aleap de construire avec les membres des positions à défendre. Enfin, ils bénéficient, comme les membres PMTIC et CISP, d'un service de « helpdesk » par téléphone comme par mail pour toutes les questions du quotidien.

Ce secteur connaît depuis quelques années de nombreux changements. Et pour cause, nous pouvons recenser l'entrée en vigueur d'un nouveau décret relatif à l'intégration des personnes étrangères en 2018, la mise en place d'un comité d'accompagnement et de coordination avec désignation de représentants ainsi qu'une volonté ministérielle de pouvoir discuter avec une représentation/un porte-parole du secteur pour faciliter la concertation (plus de 200 opérateurs ILI en Wallonie). Tous ces éléments ont poussé les acteurs concernés à se rencontrer et à se concerter depuis un peu plus de trois ans. La création de l'asbl COPILI découle également de cette volonté de structuration sectorielle.

En 2022, comme depuis 2019, de nombreuses réunions se sont tenues entre les CRI, ILI et fédérations puisqu'une multitude d'acteurs concernés sont affiliés à différentes fédérations du secteur de l'insertion socioprofessionnelle, des services sociaux, etc. Les réalités rencontrées et les attentes/demandes relèvent de secteur, domaine, commission paritaire différentes avec des conséquences diverses.

La crise sanitaire n'a pas stoppé les nombreuses réunions, bien au contraire. En effet comme au plus fort de la crise, le secteur se réunissait en visioconférence avec la représentante de la Ministre Morreale sur l'axe intégration et l'Administration afin de remonter toutes les questions et inquiétudes du terrain (conditions d'accueil des publics, parcours d'intégration, comptabilisation des modules et du nombre de participants, formations à domicile, subventions, etc.) et d'aboutir à des positions permettant aux ILI de continuer à accompagner tant bien que mal les publics.

2022 est aussi l'année de l'attribution de l'AAP ILI 2022-2023. Le contenu de l'appel avait été travaillé entre le secteur et l'Administration dès novembre 2021. Nous ne pouvons à nouveau que regretter des décisions prises en mai pour des actions devant parfois débiter en janvier de la même année.

Outre la gestion « quotidienne » des ILI et le suivi au quotidien des membres comme des actualités sectorielles, les fédérations demandaient depuis plusieurs années à pouvoir travailler à une réforme du cadre légal ILI. Dans ce cadre, une première réunion « méthodologique » s'est tenue en mai entre l'Administration, le Cabinet et les fédérations afin de déterminer les sujets qui seront travaillés, les délais, etc.

C'est ainsi que 7 groupes de travail autour des axes du décret ont été mis en place : FLE, citoyenneté, accompagnement juridique et social, interculturelité, MENA, Ethnopsy et parcours d'intégration. Néanmoins et à regrets, aucun GT n'a été mis en place autour de la thématique « Interprétariat » ni du « GDE ». L'Administration et le Cabinet ont justifié ce choix par le fait qu'un AGW GDE (Guide des dépenses éligibles) ne peut se discuter qu'avec un seul secteur de l'action sociale mais nécessite une concertation de l'ensemble de ce secteur. Un 8^{ème} GT a finalement été mis en place autour du « cadre de financement ». Ce dernier point n'a toutefois pas permis d'aboutir à des évolutions et changements pertinents.

Chaque GT était composé de 3 à 5 personnes issues des fédérations sectorielles et de l'Administration. 2 rencontres pour chaque axe ont été organisées, une avant l'été et une après. Aleap a pris part aux « GT citoyenneté » et « GT Interculturalité ».

Pour chaque GT, les fédérations ont eu l'opportunité de travailler en amont à des propositions de modifications légales, de les soumettre à leurs affiliés pour validation/modification ainsi que de les transmettre à l'Administration et au Cabinet.

Le 4 octobre, les fédérations sectorielles ILI et l'administration ont pu exposer à la représentante du Cabinet Morreale sur l'axe ILI, les résultats et synthèses des divers GT.

Ces divers travaux et réunions se poursuivront en 2023 puisque le Cabinet a annoncé un passage en 1^{ère} lecture du décret et de l'arrêté dans le courant du 1^{er} trimestre.

Gageons que l'année 2023 soit celle d'un travail de fond et de concert entre le secteur, le Cabinet et l'Administration de l'action sociale – secteur ILI.

3.2.3 PMTIC : GT, notes, ...

Outre les travaux de représentation menés en coordination avec l'Interfédé afin de préparer les diverses réunions (analyse des textes, analyse du formulaire de dépôt d'agrément, analyse d'une première FAQ), 8 notes d'information spécifiques aux membres PMTIC ont été partagées et diverses informations complémentaires ont été soit partagées via la newsletter générale, soit en réponse à des demandes individuelles de certains membres.

Par ailleurs, les membres PMIC sont associés aussi aux travaux de rédaction du memorandum politique d'ALEAP menés par le GT veille politique. Ils seront concertés tout au long de la rédaction du document.

3.2.4 Economie sociale

Dans le cadre du plan de relance, ConcertES bénéficie avec W.Alter d'un gros budget communication afin d'accroître la compréhension et la popularité de l'économie sociale, tout en développant le sentiment d'appartenance de ses propres acteurs. La fin de l'année 2022 a été consacrée, avec l'appui d'agences spécialisées, à la préparation des campagnes de communication de 2023 et 2024. Un GT communication particulièrement actif, auquel participe Liliane Lebon, s'est réuni à 9 reprises en 2022.

4 Missions INNOVER – DEVELOPPER

4.1 Evaluation de l'impact social

4.1.1 DENIS

Développé au niveau wallon dans la suite du projet Interreg VISES, le projet DENIS – pour Développons et évaluons notre impact social – avait pour double objectif d'élargir le nombre d'entreprises investissant la question de l'impact social et le nombre d'accompagnateurs formés, ainsi que de capitaliser les acquis des expériences passées.

Outre la session de formation d'accompagnateurs, au cours de laquelle Aleap, en la personne d'Ann Paquet, a pris en charge le volet Valorisation des résultats, les activités étaient réparties en différents groupes de travail. Un groupe de suivi stratégique du projet s'est réuni à 4 reprises. Il avait entre autre pour objectif d'articuler les projets DENIS et bourses impact social, et de préparer une suite potentielle qui se concrétisera par le projet VALORISES (voir ci-dessous).

Juliette Villez, Charlotte Spitaels et Liliane Lebon, ont participé à 2 rencontres entre accompagnateurs afin de s'outiller et partager les expériences.

Le groupe recherche a poursuivi, avec l'appui des accompagnateurs, la capitalisation des expériences pour produire 4 fiches pratiques.

Un workshop international a aussi été organisé le 23/05/2022 à l'Arsenal (Namur) dans un but de visibilité des résultats du projet et de mise en avant des perspectives futures.

Le projet DENIS s'est clôturé le 30/06/2022.

4.1.2 Bourses d'évaluation d'impact social

En parallèle du financement du projet DENIS, la Wallonie a lancé fin 2020 un appel à bourses pour évaluer et valoriser l'impact social des entreprises. Les 3 chargées de mission d'Aleap ont ainsi poursuivi en 2022 l'accompagnement commencé l'année précédente.

Charlemagne, L'Essor et Quelque chose à faire ont bénéficié d'un accompagnement semi-collectif de projets relatifs à l'impact des centres sur l'émancipation et l'autonomie des stagiaires. Les Ateliers de Pontauray, pour une question en lien avec leur territoire, et l'ASBL Monceau Fontaines s'interrogeant sur son impact auprès des travailleurs du site et une vision prospective de l'évolution de celui-ci, ont bénéficié d'un accompagnement individuel.

Toutes les entreprises étaient en 2022 en phase de récolte de données, ensuite d'analyse des données et de valorisation des résultats. Ainsi ce sont 25 réunions individuelles ou collectives qui ont été organisées, réunions de travail ou comités de pilotage, entre lesquelles les chargées de mission ont effectué un gros travail d'analyse et de rédaction des rapports.

Au final, l'équipe d'Aleap aura consacré plus de 850 heures au suivi de ces projets en 2022.

Les comités d'accompagnement de clôture des différents projets se sont tenus les 25 novembre et 14 décembre.

4.1.3 VALORISES

Dans la foulée de VISES, de DENIS et des bourses EIS, le projet VALORISES a pour objectif principal de capitaliser sur les évaluations d'impact social menées dans les entreprises d'économie sociale qui ont bénéficié des bourses. Mené par la recherche (Centre d'ES de l'Uliège et Cirtès de l'UCL) en partenariat avec ConcertES et les structures accompagnatrices des processus d'EIS, le projet a démarré en octobre 2022 pour une durée de 6 mois.

Un premier événement co-organisé le 20 octobre 2022 par les partenaires pour clôturer les bourses, a mis en lumière une série de résultats obtenus par les entreprises et posé les jalons d'une recherche axée principalement sur l'impact de la démarche d'accompagnement à l'EIS sur les entreprises.



La recherche sera développée en 2023.

4.2 Espaces VENTURE

Espaces est soutenu depuis 2020 par le Fonds Venture Philanthropy. Le projet mené dans l'EFT porte sur plusieurs axes : un axe immobilier avec l'achat d'un bâtiment à rénover par les équipes en formation et destiné à mettre des logements à disposition d'un public précarisé ; un axe formatif avec la montée en compétence des formateurs ; un axe structurant destiné à fédérer l'équipe autour d'outils relatifs à l'ancrage des stagiaires.

En 2022, l'accompagnement d'Aleap a porté notamment sur la mise en place, avec tous les travailleurs, d'un plan d'action opérationnel structuré autour de la communication, de l'organisation des stages et d'une attention au projet post-formation.

La fin de l'année a enfin vu se concrétiser le projet de bâtiment : une maison de Jemelle attend désormais son gros lifting et sa nouvelle vie.

4.3 Politique concertée de formation

Auparavant, le droit à la formation était un droit collectif calculé sur l'ensemble des travailleurs.

Depuis la loi du 3 octobre 2022 qui traduit le deal pour l'emploi, il s'agit d'un droit individuel propre à chacun d'eux.

Selon la taille de la structure, la mise en œuvre de ce droit impliquera à partir de 2023 :

- L'octroi d'un nombre annuel de jours de formations : 1 jour par ETP à partir de 10 travailleurs et 4 jours à partir de 20 travailleurs (5 dès 2024)
- Le respect d'obligations administratives : l'obligation de tenir un compte de formation individuel, et pour les entreprises d'au moins 20 travailleurs, celle d'établir un plan de formation.

Par ailleurs, pour bénéficier du soutien du Fonds 4S, dans le cadre de ces formations, il peut être nécessaire de répondre à certaines conditions :

- S'il y a un organe de concertation sociale au sein de votre asbl, les centres doivent avoir finalisé et transmis au Fonds leur Politique Concertée de Formation (ou plan de formation) pour le 31/12/2023 ;
- S'il n'y a pas d'organe de concertation sociale au sein de leur asbl et qu'ils occupent 10 ETP ou plus dans leur équipe, ils doivent avoir finalisé et transmis au Fonds leur Politique Concertée de Formation (ou plan de formation) pour le 31/12/25. S'ils ont moins de 10 ETP, ils ne sont soumis à aucune obligation en la matière.

La politique concertée de formation (PCF) d'une association est un processus collectif de réflexion sur les orientations et les actions de formation au bénéfice de l'objet social de l'association et de ses travailleurs.

Suivant une procédure adaptée à chaque association, une politique concertée de formation (PCF) définit :

- L'organisation générale de la formation
- L'accès à celle-ci
- L'égalité de traitement
- La méthode d'identification des besoins, des demandes et de consultation des travailleurs.

Elle est validée par les organes de concertation sociale, s'ils sont présents dans l'asbl, ou par les travailleurs, en l'absence d'organe de concertation.

La politique concertée de formation se traduit dans un document consultable par l'ensemble des personnes concernées.

Le plan de formation est quant à lui une matrice des besoins en matière de formation de votre asbl à laquelle correspond des propositions de formation priorisées et réparties dans le temps et selon les travailleurs.

En 2022, ALEAP a mis en place sa propre politique concertée de formation et développé une offre d'accompagnement en la matière.

4.4 Label CISP- Appel à projets

Le SPW Emploi-Formation a lancé l'appel à projets qui vise à soutenir les CISP volontaires pour implémenter le système d'assurance qualité en CISP. L'objectif principal de ce système qualité est de fluidifier le parcours des stagiaires.

Les objectifs de ce premier appel sont de documenter sa pratique, d'auto-évaluer les processus sur base du Cadre qualité, d'identifier des pistes d'amélioration et de réaliser un retour d'expérience afin d'adapter le Cadre qualité et d'alimenter une ébauche du guide de labellisation.

Le projet sera prolongé pour une durée de 11 mois supplémentaires en 2024, afin de mettre en œuvre la 2ème phase de l'expérimentation : l'évaluation externe et de finaliser la version du guide de labellisation.

L'Interfédé organisera des comités d'accompagnement afin de récolter les retours des participants. Aleap organisera un soutien individuel afin de soutenir les centres dans la démarche.

Au terme du projet, trois livrables seront finalisés suite aux expérimentations (organisées en 2023 et 2024) permettant la labellisation d'une filière de formation :

- Le **cadre de référence** du Label CISP qui définira les contours et les valeurs défendues par le label ;
- Le **cadre qualité CISP** qui reprendra les différents critères et indicateurs à rencontrer en fonction des objectifs spécifiques de chaque CISP
- Le **guide à la labellisation** qui présentera les procédures à réaliser afin de se faire labelliser.

4.5 Projets européens

Avec un an de retard, l'appel à projets FSE pour la programmation 2021-2027 s'est clôturé en mars 2022. La période de montage des projets aura été particulièrement compliquée, avec son lot d'informations lacunaires ou contradictoires tant sur le contenu ou l'organisation des projets que sur l'éligibilité des Cisp.

Aleap a participé à de nombreuses réunions au sein des coupoles Interfédé et ConcertES qui ont tenté des projets mutualisés. Finalement seuls quelques membres se sont lancés dans l'aventure, notamment avec des projets de mobilité (finalement en partie non retenus) ou dans le cadre des projets TZLU (Territoires Zéro Chômeurs de longue durée). Les décisions sont finalement tombées fin avril 2023.

Perspectives 2023

En 2023, il s'agira de poursuivre la dynamique engagée. En vrac :

- Réflexion et mise en application d'un nouveau plan d'action d'ALEAP ;
- Renouvellement du Conseil d'Administration et modification de l'organisation des Assemblées générales afin de se réserver des temps de réflexion ;
- Exercice de la Vice-Présidence de l'Interfédération ;
- Rédaction d'un mémorandum à destination des politiques en vue des futures élections ;
- Suivi du Plan de relance en concertation avec l'Interfédération et plus particulièrement suivi des AAP Système qualité, renforcement des compétences et suivi psychosocial ;
- Poursuite des réflexions et travaux autour de l'application du nouveau décret accompagnement en ce compris les négociations avec le Forem pour ce qui concerne les conventions de partenariats ;
- Travail de vulgarisation autour de ce même décret et ses arrêtés d'exécution ;
- Communication autour des actions et du modèle EFT ;
- Suivi de la révision du décret PMTIC et accompagnement des demandes d'agrément ;
- Suivi de l'avancée des réformes en ILI, accompagnement de nos membres ILI dans un contexte de concertation compliquée ;
- Mise en place d'une nouvelle trame de fonctionnement du groupe socio pédagogique ;
- Monitoring heures, monitoring stagiaires, ... ;
- Poursuite des travaux du GT mobilité et construction d'un projet « mobilité vélo » en partenariat avec Provélo ;
- Développement d'un partenariat avec Climate Voice et l'université de Namur (dans le cadre du projet : « Les métiers au service du vivant ») , ce de manière à agir avec nos stagiaires face aux défis soulevés par le changement climatique (6 CISP autour de 6 thématiques : énergie/chauffage ; alimentation, gaspillage, local, de saison. Technologie pollution numérique ; biodiversité ; économie circulaire ; gestion des forêts, bois, espaces verts ; éco-tourisme ; mobilité.
- ...

Convaincu qu'il est plus que jamais nécessaire de travailler avec vous tous, nous continuerons à nous inscrire dans une dynamique participative et à faire appel à l'intelligence collective afin de faire face aux enjeux de demain.

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin »

Proverbe Africain

Fred Andrien, Président